

la gazette
d' **ANGRES**



AGIR POUR ANGRES N° 214 - Décembre 2025

Joyeuses
fêtes !



SUR VOTRE AGENDA

JANVIER

Samedi 10 : Concert de l'Harmonie municipale. A 20h à l'église St Cyr Ste Juliette.

Dimanche 18 : Vœux de Madame la Maire. Salle Marc Lanvin à 10h30.

Samedi 24 : Nuit de la lecture. À 10h30 : Sieste Musicale. À 13h et à 15h30 : Enquêtes policières. Médiathèque L'Embellie. Sur inscription au 03 91 83 45 85.

FÉVRIER

Samedi 7 : Soirée dansante années 80 par *Danse autour de la Terre*. Salle des Fêtes à 19h. Inscription sur le facebook de l'association.

Vendredi 27 : *Mathilde en concert*. Dans le cadre du festival Les Enchanteurs. Rens. à la médiathèque - 03 91 83 45 85


Fermeture du Moulin de tous pour congés de fin d'année du 22 décembre au 5 janvier



MUTUELLE COMMUNALE

La Commission d'action sociale et promotion de la santé vous rappelle la possibilité d'adhérer à une mutuelle communale. La ville d'Angres et des communes voisines se sont regroupées pour mieux négocier afin de bénéficier de tarifs préférentiels.

Votre conseiller SMH : Nicolas Berard au 06.31.06.28.35 ou à nicolas.berard@smh.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

KHAIRANY Yassir le 07/10
NICAUD Léonie le 22/10
LOENS Kayden le 06/11
JEDRZEJEWSKI Allya le 11/11
LEBLOND Céleste le 13/11

DÉCÈS

SIEJEK Jean-Michel le 02/11
LEFEBVRE Daniel le 04/11
FRANÇOIS Jean le 22/11
LACAVE Sylvain le 23/11
BAETMAN Marie née PETIOT le 23/11

MARIAGE

BAZAGHOU Mohamed et ZAGHDALOU Samia le 29/11
DESMIDT Thomas et BERTOUX Carole le 06/12

CYBERBASE

David Lindio vous accueille en accès libre à la cyberbase chaque jeudi de 17h à 19h.

Rue des écoles.

Rens. au 03 21 44 97 50



Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026 (1^{er} et 2^e tour). Vous êtes nouvel arrivant ? Vous avez déménagé ? Inscrivez-vous en mairie auprès du service élections **jusqu'au 6 février**.

Renseignements auprès de Madame Debarge au 03 21 44 90 30.

Attention ! Fermeture du service du 17 décembre au 4 janvier. Pas d'inscription possible pendant cette période.

Retrouvez l'actualité sur www.angres.fr et



PERMANENCE DE VOS ÉLUS

Mme Anouk BRETON, Maire :

mercredi de 9h30 à 11h30

Mme Cathy DRUELLE Adjointe à l'action sociale et à la promotion de la santé : mercredi de 8h30 à 10h en mairie

M. Pascal CARON Adjoint aux travaux et à l'environnement : sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h

Mme Sandrine LEMARCHAND DE LA COUTURE Adjointe à l'enfance et à la jeunesse : mercredi de 10h à 12h au Moulin de Tous

Mme Annie WOJCIECHOWSKI Adjointe aux aînés et au lien intergénérationnel : jeudi de 14h à 16h en mairie

M. Cédric ROMA Adjoint à l'enseignement et à la formation professionnelle : sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h

Mme Emilie LEJEUNE Adjointe à la vie associative et au sport : sur rendez-vous.

DÉCHETS MÉNAGERS

Le mardi dès 6h

COLLECTE SÉLECTIVE

Conteneur jaune :

le mercredi dès 13h

Le verre est désormais à déposer dans les bornes d'apport volontaire

ENCOMBRANTS

Déchèterie de Souchez :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 18h (19h à partir du 1^{er} avril)
le dimanche de 8h30 à 12h

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès personnelle

VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux reprendra au printemps.

Vous pouvez déposer vos végétaux en déchèterie.

En cas de jour férié, la collecte est reportée au samedi suivant.

Numéro Vert : 0 800 596 000
mesdechets.agglo-lenslievin.fr

COLLECTE ET RAMASSAGE



« Le 11 novembre nous invite à réfléchir sur ce que signifie être humain, car la guerre dans toute sa brutalité nous révèle ce que l'humanité peut avoir de pire : la haine, la peur, la déshumanisation de l'autre. »

Anouk BRETON, Maire

11 NOVEMBRE

À ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté. Leur courage reste inoubliable.



Philippe LAURENT, président de l'association des anciens combattants, a décoré Luc LEGROS de la médaille du Mérite fédéral. Cette distinction lui a été remise en reconnaissance des services qu'il a accomplis en tant que porte-drapeau de l'association et pour son engagement en faveur de la transmission du devoir de mémoire.

Cette cérémonie du 11 novembre 1918, qui marqua la fin d'une guerre effroyable avec plus de 10 millions de morts, a rassemblé beaucoup de monde à la salle des fêtes. En particulier, les enfants de l'école Curie-Pasteur se sont impliqués à nouveau cette année, par des chants et des lectures de lettres écrites par eux-mêmes dans le cadre d'un concours organisé par les enseignantes.

Après les dépôts de gerbes au monument aux morts et à la stèle des chasseurs à pied, un hommage particulier a été rendu à Serge POIX au cimetière. En se recueillant, ses proches, ses amis et les élus angrois ont rappelé le travail accompli, notamment en direction des jeunes générations, pour honorer la mémoire des victimes de cette guerre et faire vivre les valeurs de la paix.

Merci également aux associations patriotiques, enseignants, habitants et aux musiciens de l'Harmonie municipale pour leur présence !



ESPACES VERTS ET PROPRETÉ URBAINE

“Les arbres nus en hiver nous rappellent que même dans la simplicité, la beauté existe.”



Afin de ramasser efficacement et rapidement les feuilles tombées en quantité importante cette semaine, la ville a fait l'acquisition d'une machine spécialisée : un gain de temps et d'énergie pour les agents du service Espaces verts et propreté urbaine.

Plantations de fleurs et bulbes



Pour la fin de cet automne, l'équipe Espaces verts a procédé à la plantation de chrysanthèmes et autres variétés de fleurs dans la ville et au cimetière.

Les services ont aussi pensé à l'annonce du printemps avec la plantation mécanisée de crocus. Il n'aura fallu que trois heures pour planter les 50 000 bulbes.



Abattage de résineux le long des berges de la Souchez



Dans le cadre du plan GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), en partenariat avec la Communauté d'agglomération, les épicéas et sapins du parc Lobo le long de la rivière ont été abattus. Ils seront remplacés par des aulnes, une essence d'arbre plus adaptée qui aura pour fonction de maintenir les berges de la Souchez. L'un des sapins coupés a été utilisé pour être adossé à l'Hôtel de ville le temps des fêtes de Noël.



ZOOM SUR LE BOIS DES BRUYÈRES, POUMON VERT DU TERRITOIRE

Tailles de massifs



Engazonnement de tranchées



Pose de nouvelles poubelles : utilisez-les !



INAUGURATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION D'ACCUEIL DU PUBLIC

Portés par EDEN 62 et le Département du Pas-de-Calais, les travaux d'aménagement au bois des Bruyères ont été présentés au public, en présence de Madame la Maire, des élus angrois et des villes environnantes.

Le parking a été déplacé pour améliorer l'accès au bois et réduire les dépôts sauvages en étant plus visible de la route. Des cheminements ont été rénovés pour un parcours accessible toute l'année.

Les travaux ont été réalisés avec une approche durable et solidaire qui inclut l'usage de matériaux locaux et la participation de personnes en insertion professionnelle.

Le bois des Bruyères est un espace protégé pour sa biodiversité et vous offre un espace de promenade de deux boucles de 1,5 et 2,5 km.

A l'issue de l'inauguration, EDEN 62 a proposé aux habitants, venus nombreux en famille, un grand rallye nature d'Halloween.



En partenariat avec la CALL, déconnection des eaux pluviales de route (rejet dans le sol), en prévention des inondations



Rebouchage de nids de poule



Curage des puisards et égoûts des salles communales

TRAVAUX

Rénovations, entretien, créations, sécurité améliorations du cadre de vie

Pose de nouvelles menuiseries à l'école Curie



Rénovation d'enrobés rue Pablo Neruda, impasse Brasme et chemin d'Aix



En plus de l'agent dédié à la traversée des routes aux abords des écoles, la sécurité a été renforcée par plusieurs marquages au sol



Rénovation, création, installation des décors et éclairages de Noël



DES DÉFIBRILLATEURS PLUS ACCESSIBLES

Le réseau de défibrillateurs municipaux a été redéployé sur la commune. L'objectif étant de permettre un accès plus large aux défibrillateurs, huit des treize appareils sont désormais placés hors des bâtiments municipaux.

Avant la fin de cette année 2025 vous pourrez géolocaliser nos défibrillateurs sur le site www.defibrillateurs.info. Pour rappel, les défibrillateurs externes automatisés (DAE) sont des appareils qui permettent à chacun de pouvoir agir rapidement en cas de malaise cardiaque dans l'attente de l'arrivée des services de secours.



INFORMATIONS RIVERAINS

La municipalité informe les riverains et habitants de la ville sur la **construction d'un atelier de production pharmaceutique (1 179m²) par la société PALCHEM**, sur les terrains dont elle est propriétaire.

Le contenu du permis de construire est consultable au service urbanisme de la ville, sur rendez-vous (03 21 44 90 30).

GAGNONS EN VISIBILITÉ



SOYEZ VISIBLES, NE PRENEZ PAS DE RISQUE

PIÉTONS

- Vérifiez plusieurs fois **avant de traverser**.
- Traversez aux passages piétons et empruntez les trottoirs. S'il n'y a pas de trottoir, **marchez le plus éloigné possible de la chaussée**.
- Soyez visibles. Privilégiez des **vêtements clairs** et utilisez des **accessoires rétro-réfléchissants**.

CYCLISTES ET UTILISATEURS DE TROTINETTES

- Vérifiez votre **éclairage**.
- **Ne roulez pas sur les trottoirs**.
- **Méfiez vous des angles morts**, notamment des bus et poids lourds.
- **Portez des équipements ou accessoires rétro-réfléchissants** (le gilet haute visibilité est obligatoire : pour les cyclistes la nuit ou en cas de faible visibilité hors agglomération et pour les trottinettes en ville la nuit ou en cas de faible visibilité et hors agglomération en toutes circonstances).

AUTOMOBILISTES ET CONDUCTEURS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS

- Redoublez de **vigilance** à l'égard des piétons, des cyclistes et des trottinettes.
- Respectez une **distance d'au moins un mètre avec les trottoirs et les vélos**.
- Prudence aux abords des passages piétons, des arrêts de bus et des pistes cyclables. **Ralentissez ! Anticipez !**

Enfance et petite enfance

A la crèche : à table !

Nos tout-petits de la micro-crèche Ollybouli ont apprécié les actions mises en place dans le cadre de la Semaine du goût : légumes de saison, desserts... L'automne, c'est aussi la période où l'on peut ramasser les pommes qui tombent dans le jardin de la micro-crèche. Tout un univers à découvrir !



Zoom sur les assistantes maternelles



C'est avec beaucoup de plaisir que nos bibliothécaires ont reçu les assistantes maternelles angroises pour une séance de lectures pour tout-petits à la médiathèque. Ces professionnelles de la petite enfance étaient aussi à l'honneur lors de la Semaine nationale qui leur est dédiée. Pour cette occasion un temps fort autour de la mobilité a été organisé par le Relais Petite Enfance à l'espace Jean Ferrat.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance intercommunal est un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges et d'animations à destination des parents, assistantes maternelles et enfants.

Il est basé à Aix-Noulette mais c'est un service gratuit itinérant sur les 10 autres villes adhérentes pour proposer aux assistantes maternelles et aux gardes à domicile des animations et sorties.

Pour plus d'informations, Agathe WAGON & Marion BERTIN vous répondent du lundi au vendredi de 9h-12h et 13h30-17h par téléphone au 03.21.72.06.07 ou par mail à ram@aix-noulette.fr

Les Droits de l'enfant aux Mercredis animés !



Aux Mercredis animés, tout en s'amusant, les enfants abordent tout au long de cette année, un thème sérieux mais fondamental que sont les Droits de l'enfant.

Ils mettent toute leur énergie et leur créativité pour s'exprimer sur les droits de tous les enfants du monde.



Place à la solidarité !

Arrivage de douceurs pour nos aînés



 Les colis de Noël pour nos aînés (à partir de 75 ans, sans condition de ressources) sont arrivés ! Les élus vous rendent de chaleureuses visites jusqu'à Noël pour vous apporter votre colis. C'est un peu de douceur et de gentillesse qu'ils vous livrent avec enthousiasme.

Jeunesse solidaire



Depuis plusieurs années déjà, des jeunes adhérents au CAJ, encadrés par leurs animateurs David et Achmy, renouvellent leur action solidaire juste avant la période de Toussaint. Ils se chargent de nettoyer bénévolement les tombes des personnes qui ne sont plus en capacité de le faire. Merci à notre jeunesse pour ce geste de solidarité et de respect en direction de leurs aînés !

Solidarité pour tous



Depuis un peu plus de deux ans, le CCAS propose des denrées alimentaires à ses bénéficiaires ou aux personnes (avec ou sans enfants) dans le besoin.

Ce sont principalement des yaourts, fromages, fruits et légumes. Le frigo solidaire se trouve dans le hall d'entrée du CCAS, et les usagers du service souhaitant en bénéficier doivent s'adresser au CCAS.

LE FRIGO SOLIDAIRE

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Pour mieux vous accompagner, le CCAS est à votre écoute :

- SANS rendez-vous :
 - ⇒ le lundi de 8h30 à 12h
 - ⇒ le jeudi 8h30 à 12h
- AVEC rendez-vous :
 - ⇒ le mardi de 14h à 17h30
 - ⇒ le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
 - ⇒ le vendredi de 8h30 à 12h

Cathy DRUELLE maire-adjointe au CCAS vous reçoit le mercredi de 8h30 à 10h.

LE CCAS VOUS ACCUEILLE

La commission santé vous propose une formation gratuite *Premiers secours en santé mentale* ouverte à tous.

Assurée par Séverine Lambin, coordonnatrice du CLSM (Comité Local de Santé mentale), elle aura lieu le 6 et le 9 février 2026.

Renseignements et inscriptions au CCAS d'Angres.

L'essentiel du conseil municipal

Les délibérations de chaque conseil municipal sont consultables sur demande en mairie. Nous vous exposons ici les principales délibérations votées au conseil municipal du 11 décembre dernier, ainsi que 3 motions.

Subvention exceptionnelle à l'école Curie Pasteur

➡ 500€ pour ce projet de mini-oeuvres repères, à partir d'objets de récupération, dans le bois des Bruyères, en partenariat avec EDEN 62.

Subvention exceptionnelle à l'association du Judo Club Angrois

➡ 300€ pour permettre au Judo club de continuer ses activités d'apprentissage auprès des enfants (le club n'avait pas sollicité de subvention communale cette année)

Demande de subvention auprès de la CAF dans le cadre du Fonds National de Parentalité

➡ Le dossier va être déposé pour une nouvelle action intitulée «Tribus en éveil».

Contrat de ville 2026

➡ Demande de subvention afin de bénéficier de dispositifs financiers de l'Etat et de la Région pour de nombreux projets pour les habitants de notre ville : pour les aînés, les jeunes, les personnes en difficulté, le tout public dans les quartiers prioritaires, Nos quartiers d'été et les jobs d'été.

Appel à projets de la Conférence des Financeurs 2026

➡ La ville candidate, comme chaque année, à la Conférence des financeurs et présente cette année son projet «A l'abord'âges». Il s'agit de mettre en place des actions collectives pour nos aînés dans le but de rompre l'isolement, prévenir la perte d'autonomie, se rencontrer autour de spectacles amusants..

Motion de soutien aux Communautés Professionnelles de Santé (CPTS)

➡ Les élus angrois appellent à soutenir les professionnels de santé dans la lutte contre les déserts médicaux pour renforcer notre système de santé de proximité.

Motion de mobilisation autour de l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier)

➡ Les élus angrois demandent la prolongation et le renforcement de l'ERBM au-delà de 2027, un soutien financier accru de l'Etat pour accélérer les rénovations minières et améliorer le cadre de vie des habitants.

Motion de défense des Missions Locales

➡ Les élus angrois demandent au Gouvernement et au Parlement le maintien des financements des Missions Locales, la création d'un fonds de soutien et la garantie des moyens du Contrat Engagement Jeune.

Bienvenue à nos nouveaux entrepreneurs !

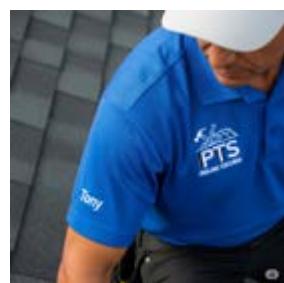
PARLONS TOITURES

Nouvel entrepreneur angrois, Tony Weppe est artisan couvreur-zingueur.

Il intervient dans le domaine des toitures et de l'étanchéité en neuf ou en rénovation.

Garant du savoir faire et de la qualité.

Vous pouvez le contacter au 07 81 37 30 86 ou par mail à parlonstoitures@gmail.com



INFO'MAT

INFO'MAT



L'informatique, sans prise de tête !

Mathis JANDA se déplace à domicile pour vous apporter des solutions concrètes et efficaces à vos besoins informatiques : dépannage, maintenance, optimisation et assemblage de PC sur mesure. Performance, stabilité et satisfaction client sont ses leitmotivs

Pour tous renseignements et pour prendre rendez-vous : 06 31 73 36 48 ou sur le site infomat62.fr



Animations festives pour clôturer 2025 !



La soupe d'Halloween par les ados du CAJ

Il y a toujours une bonne occasion de s'amuser à Angres !
Et quand on s'amuse à se faire peur c'est encore mieux !

HALLOWEEN



SAINTE BARBE

Dans le cadre des Fêtes de la sainte Barbe, Angres s'est plongée avec douceur et bonne humeur dans vos souvenirs et vos racines, avec l'exposition «Culte et traditions» à la médiathèque, avec «Vie de charbon» le spectacle de la Cie Les baladins et avec «Les chansons de ma mère» de Benoît Bourgeois.

Merci aux publics venus nombreux passer de bons moments ensemble. Merci à tous pour votre fidélité pour une culture qui nous rassemble.



Festivités de Noël

Le temps maussade n'aura pas eu raison de la magie de Noël à Angres ! Les habitants ont pu profiter des festivités : la venue du Père Noël pour immortaliser en photo un moment chaleureux avec les enfants sages, la parade, ses chars et ses personnages, avec l'illumination de l'Hôtel de ville, le feu d'artifice, la patinoire (pour le plus grand plaisir de tous) et le moment convivial autour d'un chocolat chaud !



Des enfants enchantés des ateliers de la Mère Noël !



Le bus en toute liberté

Au 1^{er} janvier 2026, tous les usagers du réseau TADAO, sans distinction, bénéficieront de l'ensemble des services réguliers sans titre de transport : **plus besoin de titre de transport ou d'abonnement, il suffira juste de monter dans le bus.**

Toutes les lignes régulières de bus du réseau sont concernées, à savoir celles qui desservent les 150 communes des **agglomérations de Béthune-Bruay, Hénin-Carvin et Lens-Liévin.**

Pour les autres services, certaines réservations ou inscriptions sont nécessaires :

- ✓ **TER** : L'accès aux trains express régionaux, entre les 31 gares du territoire, est gratuit et illimité, à condition d'être habitant du territoire couvert par Artois mobilités et TADAO, d'avoir une carte PassPass, de s'inscrire sur le site tadao.fr et de valider sa carte PassPass à chaque montée dans le TER.
- ✓ **Les services Allobus / Duo** (services à la demande) nécessiteront toujours une réservation au moins 2h avant (site web, appli, ou téléphone).
- ✓ **Abris vélos sécurisés** : l'accès aux abris vélos TADAO nécessite une carte PassPass et une inscription sur le site TADAO.
- ✓ **Proxibus** (pour les personnes à mobilité réduite) : Le service reste soumis à des critères d'éligibilité et sur réservation entre 1 mois et 1 jour avant (site web, appli, ou téléphone).
- ✓ **Covoiturage** : Nécessite une inscription sur blablacar Daily.



OFFRE DE TRANSPORT AMÉLIORÉE SUR LA LIGNE 13

A compter du 5 janvier 2026, la ligne 13 sera renforcée aux heures de pointe, le matin et le soir. En période scolaire, les bus de la ligne 13 passeront toutes les 20 minutes au lieu de toutes les 30 minutes actuellement

Bienvenue à nos nouveaux professionnels



*Vos nouveaux professionnels installés
27 rue Clemenceau :
Soazik GUINEA,
Thierry LOOTEN,
Caroline SOMVILLE,
Florine MOREL.*

Soazik GUINEA Naturopathe et réflexologue

Accompagne chacun vers un mieux-être durable. Yoga du rire et Ikigai : cultiver la joie et connaître son chemin de vie pour prendre soin de soi.

Ecoute, bienveillance et confiance.
Tel : 07 67 58 07 47

Florine MOREL et Caroline SOMVILLE, psychomotriciennes

Accompagnent des enfants présentant des TND ou des difficultés motrices, sensorielles, émotionnelles ou attentionnelles. Le travail psychocorporel les aide à mieux se réguler dans leurs interactions, leurs apprentissages et leur environnement familial et scolaire.

Tel : 07 67 29 83 99
& 06 81 72 55 11



Enzo VEYER Ostéopathe D.O.

Retrouvez confort, mobilité et bien-être au quotidien. Adultes, enfants, nourrissons, femmes enceintes, sportifs et seniors, avec **Enzo VEYER**, vous êtes entre deux bonnes mains.

Tel : 06 50 78 86 64 ou
sur doctolib.fr



BOURSE COMMUNALE : LES DÉPÔTS DE DOSSIERS SONT CLOS



120 étudiants du supérieur aidés

250 € accordés à chaque dossier sans condition de ressources des parents

Pour un montant global de **30 000 €**

Un vrai coup de pouce pour tous nos étudiants angrois !

Vie associative

Jean FRANÇOIS nous a quittés

Le bénévolat et l'école publique angroise perdent un pilier



Quelques jours après son départ, avait lieu le traditionnel Arbre de Noël de l'Amicale laïque et son spectacle familial, choisi cette année encore par Jean FRANÇOIS. Les bénévoles présents lui ont rendu un très émouvant dernier hommage.



Jean FRANÇOIS était l'une des figures incontournables angroises. Il défendait avec force et conviction la cause de l'école publique. Il était engagé depuis plusieurs dizaines d'années pour l'Amicale laïque, pour le sport associatif, pour la préservation des abeilles, pour la musique en jouant au sein de l'Harmonie municipale. Il portait également le combat pour la paix et la justice sociale.

Il ne manquait jamais de féliciter et encourager ceux qui, comme lui, donnent beaucoup de leur temps au bénévolat associatif notamment.

Jean François était également conseiller municipal depuis 2014. Il aura marqué notre ville d'Angres. Nous renouvelons nos sincères et chaleureuses condoléances à Marlène, son inséparable épouse, à toute sa famille et à ses proches.

Randonnée des Trois monts Chantez avec Studio 23



Pari réussi pour les Cyclorandonneurs angrois : 1208 randonneurs en vélo sur route, VTT et à pied venus des Hauts-de-France et de Belgique.

Tout était au rendez-vous : de la boue, de la sueur et de la bonne humeur !



NOUVEAU !

Vous aimez chanter ? L'association **Studio 23** vous propose de rejoindre sa **CHORALE POP**. Tous les niveaux sont acceptés pour vivre ensemble cette expérience musicale enrichissante !

Les répétitions auront lieu **à partir du 5 janvier tous les lundis de 19h30 à 20h30** à la salle Alice Milliat, rue de la Cavée. Renseignements auprès de Julie Demullier au 06 86 00 69 34 ou julie.demullier@gmail.com



En 2026, prenez une bonne résolution : celle de lire et relire !



Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) s'engage aux côtés des communes pour repenser et renforcer l'offre de lecture publique. En décembre 2025, cette démarche franchira une étape majeure avec le lancement de « Relire », un réseau qui connectera 27 bibliothèques et médiathèques du territoire.

Relire, ça change quoi ? Questions à nos médiathécaires Carolyn et Elina

«Qu'est-ce que le réseau Relire ?»

Carolyn : « C'est un réseau qui va connecter les 27 médiathèques de la CALL pour offrir aux habitants des 36 communes plus de simplicité et plus de documents (livres, presse, CD, DVD...). Au total 500 000 documents et de nouveaux services numériques seront accessibles. »

«Qu'est-ce que ça va changer pour les adhérents de la médiathèque L'Embellie ?»

Elina : « Avec la nouvelle carte unique et gratuite Relire, les adhérents de l'Embellie pourront emprunter livres, CD et DVD dans n'importe quelle bibliothèque du réseau et les rendre dans la bibliothèque de leur choix également. Pour les jeux de société, jeux vidéo et les liseuses, les emprunts et restitutions doivent se faire dans la bibliothèque d'origine. Les usagers pourront aussi réserver sur le portail en ligne les documents de l'ensemble des médiathèques. »

«Comment cela va fonctionner concrètement ?»

Carolyn : « Le réseau se mettra en place dès le 15 décembre. La carte sera remise aux adhérents actuels et aux nouveaux adhérents à partir de cette date. Pour consulter la liste des documents disponibles ou pour faire des réservations, vous pourrez créer votre compte sur www.portailrelire.fr »



Avec la nouvelle borne automatique mise à votre disposition vous pourrez emprunter et rendre les documents seuls. Mais pas d'inquiétude, nos bibliothécaires passionnées restent à votre écoute pour vous renseigner et vous conseiller !



Le projet est soutenu par la DRAC Hauts-de-France et le Département du Pas-de-Calais, via la Médiathèque Départementale, la CALL et la Commune de Angres.



Sieste Musicale / La Mécanique des sons

Le samedi 24 janvier

A 10h30

En médiathèque

Tout public

Cold case : la fin de l'innocence.

Incarnez Sherlock Holmes le temps d'une enquête

Le samedi 24 janvier

A 13h et 15h30

En médiathèque

A partir de 16 ans

Session de deux heures - 5 personnes par équipe

Vente de livres de L'Embellie



De nombreux amateurs dès l'ouverture pour remplir leurs cabas de livres et se faire plaisir

Gros succès pour la vente de livres de la médiathèque qui «désherbe» ses collections régulièrement ! Grands et petits sont repartis avec de belles trouvailles : romans, albums jeunesse, documentaires, bandes dessinées, magazines...

Votre médiathèque L'Embellie sera fermée pour congés de Noël du 23 au 27 décembre



Soirée dédicace «Au bonheur des livres»



Cindy et Ludivine, de la nouvelle librairie indépendante angloise «Au bonheur des livres» ont reçu Marie Caroline OLIVIER pour une séance rencontre et dédicaces. C'était l'occasion de se plonger dans l'atmosphère chaleureuse de Noël. Les deux libraires vous proposent toute l'année rencontres et ateliers dans une ambiance conviviale, pleine de belles rencontres.

«SI TU NE PEUX PAS FAIRE
DE GRANDES CHOSES,
FAIS DE PETITES CHOSES
AVEC GRANDEUR»

YOUSSEOPHA



2026

Madame Anouk BRETON,

Maire d'Angres

Conseillère Départementale

les élus du Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter
à la cérémonie des vœux

le dimanche 18 janvier 2026

à 10h30 à la salle Marc Lanvin
rue Rosa Parks, Angres



Dessin réalisé par Élyna de l'école Curie-Pasteur